

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 22 juin 2019

C R. DE LA REUNION DU BUREAU

Samedi 22 juin 2019 à 9h00

à l'Hacienda

Référence à rappeler : N°20190622/38-CILLSOS/SAABHBJCB

Présents : Mmes S. ARDOUIN, H. BERENGER et J. FEMENIA ; MM. J-C. BARDELLI, A. BISCOS, A. BONNET, J. GATEL, J. MEDURI, F. POURCHIER, P. ROUME, A. TELLE et H. VILLA.

Excusés : Mme J. PAOLI et MM G. MATHIEU et D. VIGLIETTI.

Invité : A. ROZES.

🚩 **9h00 :** Le Président ouvre la séance en remerciant tous les présents.

1 – Disparitions :

La disparition de deux personnes liées de près à notre CIL nous a particulièrement peiné.

Tout d'abord ce fut l'annonce du décès de notre ancien membre du Bureau en la personne de **Jean GUINAMANT** auquel le CIL tient à partager auprès des membres de sa famille son soutien moral et rappeler le souvenir de cet homme impliqué activement dans la vie associative.

Ensuite, nous avons appris avec la plus grande tristesse la disparition de **Monique**, l'épouse de notre très cher Ami et Vice-Président du CILLSOS Francis **POURCHIER**. L'ensemble des membres du Bureau tient à témoigner à **Francis** et à **sa famille** son soutien le plus total et les prie de trouver ici ses très sincères condoléances.

2 – Infos diverses : Le compte rendu provisoire de la réunion du conseil d'administration tenue le 18 mai est approuvé après quelques rajouts.

Solange veut bien être la Secrétaire de séance de ce jour.

Nous remercions la Mairie pour la subvention qu'elle nous a allouée.

Nous avons reçu quelques courriers de nos adhérents et des échos très favorables suite à l'ouverture de la salle Tisot.

3 – Enquête publique : Alain BONNET nous adressera, par mail, une copie de la note qu'il a remise au Commissaire Enquêteur concernant le Scot, il précise qu'aucune personne ne s'y est présentée mais peut-être aussi se sont-elles manifestées par Internet, d'accès facile avec la documentation concernant l'enquête.

4 – PLU : Le Président précise que le PLU seynois est en phase de révision et non de modification.

5 – Enlèvement des déchets divers : Alain BONNET aborde le sujet des déchetteries mobiles adoptées par plusieurs communes. Il semblerait qu'à partir de janvier, Pizzorno récolterait les ordures ménagères trois fois par semaine : le Président trouve que deux fois suffisent largement voire même une seule fois compte tenu également du tri sélectif si on le respecte. En revanche le ramassage des encombrants se fait parfaitement à condition que les usagers le signalent, encore une fois : question de civisme.

6 – Sentier du littoral : Concernant le sentier du littoral il nous faut contacter la Mairie puisque hors de notre commune il y a de l'évolution.

7 – Réunion de quartier N°3 : Nous avons eu le tort de modifier la date de notre réunion de quartier de ce jour et compte tenu des autres obligations impératives de nos élus ailleurs, très peu seront présents.

8 – Fort de Saint Elme : Le CIL des Sablettes nous avait conviés à une réunion concernant l'accueil des mineurs non accompagnés, présentée par le Président des Apprentis d'Auteuil : Josette et Adrien y étaient et en font un résumé. L'ancien fort de St Elme accueillera 41 jeunes début octobre après mise aux normes des lieux.

9 – Nouveau CIL : Notre collègue déléguée au site Internet du CILLSOS a lu sur la page Facebook qu'un nouveau CIL a été créé au quartier Berthe. Nous nous interrogeons sur l'opportunité de cette association puisque ce quartier possède un mode de fonctionnement totalement différent des autres quartiers de la commune. Etant constitué de groupe de résidences, c'est plutôt au travers des syndicats d'immeubles et de copropriétés, voire de bailleurs sociaux qu'une telle activité doit fonctionner. Par ailleurs des propos mal intentionnés envers notre CIL ont été écrits sur Facebook nous accusant de privilégier l'intérêt particulier à l'intérêt général. Ces propos semblent recevoir l'approbation de la présidente de ce nouveau CIL et nous le déplorons. Dans ces conditions, le rapprochement souhaité par ce CIL avec les autres CIL nous paraît bien compromis. L'avenir nous dira quelles sont les motivations réelles de ce nouveau CIL...

10 – Projet Coste Chaude : Nous avons participé en Mairie, à une réunion concernant le projet Coste Chaude avec l'Association de défense des riverains nouvellement créée. Celle-ci doit rencontrer le promoteur, les représentants de la Mairie, de la Métropole et de la Région pour convenir de modifications possibles.

11 – Invitations diverses :

- Le 23.05.19 : Inauguration de l'exposition « Objectif Collections 1 » photos 1895 à 1900
- Le 27.05.19 : Cérémonie de la journée nationale de la Résistance
- Le 08.06.19 : Cérémonie de la journée nationale du souvenir en hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
- Le 14.06.19 : Inauguration de l'Espace Sportif et d'Accueil de la Jeunesse (ESAJ)
- Le 15.06.19 : Plantation de l'arbre de la Paix
- Le 15.06.19 : Inauguration du Centre Culturel TISOT
- Le 18.06.19 : Inauguration bibliothèque « Effet Mer »
- Le 18.06.19 : Cérémonies du 79^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940
- Le 21.06.19 : Célébration des 50 ans de la crèche « le Petit Monde »
- Du 17 au 22.06.19 : Journées portes ouvertes de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts
- Du 9 au 21.07.19 : Festival Cubain BAYAMO

12 – Lu dans la presse :

- Le 18.05.19 : A Balaguier, la chasse aux épaves est lancée
- Le 18.05.19 : Le film sur Michel Pacha fait un tabac !

- Le 20.05.19 : Réunion de quartier du CILLSOS : Accès aux plages du Jonquet : attention danger !
- Le 21.05.19 : La campagne de lutte contre les incivilités se poursuit
- Le 23.05.19 : Deux jours « Planète'R » pour tendre vers le « zéro déchet »
- Le 23.05.19 : Vingt pavillons bleus de La Seyne à St-Cyr
- Le 26.05.19 : De nombreuses familles rejoignent les Amis de Janas pour fêter la forêt
- Le 28.05.19 : Le XIX^{ème} siècle de Pacha et la « belle époque » de Tamaris
- Le 31.05.19 : l'Institut Michel Pacha rêve d'un rayonnement mondial
- Le 01.06.19 : Un forum pour booster le développement durable
- Le 03..06.19 : Les riverains mobilisés pour nettoyer le littoral
- Le 05.06.19 : La Marine nationale sur le pont pour nettoyer la rade
- Le 07.06.19 : La grande jetée connaît enfin sa cure de jouvence
- Le 08.06.19 : Ce qui va changer cet été sur la plage des Sablottes
- Le 10.06.19 : La corniche merveilleuse fermée à la circulation du 15 juin au 20 septembre
- Le 17.06.19 : AG du CIL BME : Monaco Marine continue de crispier les riverains
- Le 19.06.19 : Journée propreté en forêt de Janas
- Le 19.06.19 : La réserve communale de sécurité civile débute sa saison estivale
- Le 20.06.19 : Opération renaissance pour la plage de Mar Vivo
- Le 21.06.19 : Nouveau CIL : « Rendre audible la parole des gens de Berthe »

✚ 10h00 fin de la réunion de Bureau

**Prochaine réunion du Bureau le lundi 8 juillet 2019
de 17h00 à 19h00
au restaurant de l'Hacienda à Janas**

Compte-rendu de la réunion de quartier N°3

Secteurs 5 – 6 – 7 – 8

Présents : Jocelyne LEON, Adjointe au maire quartier Sud, Patrick DUCHEIX, Chef de la police municipale, Catherine COILLOT secrétaire quartier Sud et Anne DOURVILLE Chargée de mission à la mairie.

Excusés : Monsieur le Maire, Claude ASTORE, Gerald PACARIN, Nathalie BICAIS, Damien GUTTERIEZ, Sandra TORRES, Marie VIAZZI

Une trentaine de participants sont présents

-.-.-.-.-

✚ 10h00 : Le Président ouvre la séance.

Il remercie les adhérents et sympathisants venus plus nombreux que l'an passé ; il explique qu'un décalage du jour de notre réunion nous a privés de nos élus, donc retenus ailleurs, et présente ceux qui sont là. Il rappelle que toute l'année nous recevons, de nos adhérents et habitants des quartiers Sud, des doléances que nous nous efforçons de faire suivre à la mairie et aux diverses instances et que certaines d'entre elles non résolues sont regroupées dans une liste remise à la Mairie pour qu'elle puisse préparer les réponses de ce jour.

I – Chemin du verger :

- Le courrier des résidents du secteur adressé à la Mairie en date du 23/11/2017 est resté sans réponse.
- Au cours d'une visite sur site (21 mai 2019), en présence d'élus et de fonctionnaires, il a été demandé une sécurisation de cette voie étroite et un recouvrement du caniveau, risque potentiel d'accident malgré la limitation à 30 km/h.
- Une vérification a été faite par la représentante de Allô La Seyne : entre le n°52 et le n°66 ce délaissé de voirie appartient à la Mairie, ainsi les problèmes d'entretien et de débroussaillage sur ce chemin récurrents lui incombent.

A. DOURVILLE : La voirie est passée sous une gestion MTPM. Ce qui n'empêche pas la Mairie de relancer et de faire élaguer 4 fois par an. Un projet MTPM est en étude pour élargissement de la voie.

Concernant la lettre-pétition, elle est transmise au conseil de quartier sud qui se réunit le mercredi 26 : il en discutera mais une visite in situ est programmée le jeudi 27 juin à 17h00 à partir de la placette du centre commercial de Janas. Il y a eu réponse orale avec accord pour pose d'un panneau 30 km/h et interdiction aux plus de 3,5 T. Les STOP remplacés.

- Reste le problème du civisme et du respect du code de la route. Le panneau de 30 km/h ne concerne pas que le ralentisseur mais tout le chemin.

- La caméra du centre commercial n'est pas reliée au central de surveillance de la police municipale et les problèmes de trafic sont récurrents sans parler des incivilités à l'encontre des résidents.

P. DUCHEIX explique qu'aujourd'hui des contraintes techniques empêchent cette liaison mais qu'une vigilance et une surveillance particulières de la police nationale et municipale s'exercent actuellement autour du centre commercial de Janas.

A. DOURVILLE : La fibre réservée pour la collectivité devrait être mise en place pour 2020.

D'autre part, il est important de bien étudier l'emplacement des caméras pour le respect de la vie privée des riverains.

II – Chemin des Barelles

- De nombreux nids de poule sur les trottoirs sont à déplorer (vu avec Lionel MORA le 21 05 2019).
- La place handicapée a été repeinte en noir et de nouveaux emplacements réglementaires ont été peints en bleu un peu plus loin. Le CILLSOS en remercie la Municipalité.

Le coffret Télécom vandalisé situé à gauche de l'entrée du domaine du Cap Sicié a été refermé et sécurisé. Nous en remercions les services concernés.

Les délais d'intervention des Télécom sont du ressort de MTPM. Une programmation des travaux de relèvement des arrêts de bus par le réseau Mistral est en cours ainsi que le rebouchage des nids de poule par une couche d'enrobé chaud

III - L'arrêt de bus des Manettes n'est pas aux normes malgré nos très nombreuses demandes. Il serait souhaitable de le remplacer par un abri bus d'autant que la largeur de la voie le permet.

Lors de la visite in situ du 21 mai, cette question a bien été prise en compte par le personnel présent et devrait recevoir l'approbation de MTPM.

IV – PAV verres de Janas - Propreté - Dépose d'encombrants :

A - Les bacs PAV verres de Janas sont très bruyants. Il existe des dispositifs anti bruit : il serait donc souhaitable de choisir celui qui conviendrait le mieux !

A. DOURVILLE : Prendre contact avec Christelle CAYOL du service propreté.

Une petite campagne de concertation et de sensibilisation, par le biais du « Seynois », entre les riverains qu'ils gênent et ceux qui déposent les bouteilles à certaines heures, non nocturnes, pourrait apporter quelques prises de conscience. Un ramassage en porte à porte se fait également pour les encombrants et les déchets verts.

B - Dans le prochain marché public d'enlèvement des ordures ménagères, en 2020, il serait prévu 3 tournées alors que 2 sont largement suffisantes.

Pourquoi ne pas remplacer cette tournée par un enlèvement des verres ?

A. DOURVILLE : je ne suis pas au courant de ce 3^{ème} passage je me renseignerai.

J. LEON : explique que les bouteilles en containers stationnant sur la voirie publique sont dangereux ce n'est pas envisageable surtout si les gens ne respectent pas les heures de sorties des containers.

C - Problématique des déchets et d'encombrants déposés le long des voies dans le secteur.
P. DUCHEIX explique qu'il faut un flagrant délit sinon le procureur ne donne pas suite.

V – Chemin de Guérin :

J11 plots de protection

Un monceau de terre doit être éliminé entre les N° 235 et 260. Une intervention est demandée.

Allo la Seyne doit faire une évaluation des travaux.

VI – Mise aux normes du centre commercial de Janas vieux de 40 à 50 ans :

Il présente des signes de vétusté et d'un manque d'entretien évident.

A. Garde-corps manquant depuis longtemps (il protégeait un trottoir de un mètre de haut)

B. Pas aux normes

C. Dangereux

Rien n'y a jamais été fait. D'autre part il n'y a pas de syndic pour gérer ce centre commercial.

A. DOURVILLE : cet établissement recevant du public est ERP de classe 5 il n'y a pas de mise en sécurité obligatoire donc nous ne pouvons pas intervenir comme pour Auchan par exemple : ERP de classe 3 dont la mise en sécurité est obligatoire. En revanche M. ASTORE va tenter de sensibiliser les propriétaires en faisant appel à leur esprit citoyen mais nous sommes aux limites de notre pouvoir d'intervention.

Les propriétaires alentour vieillissent et ce centre commercial est très pratique. La députée sera contactée à nouveau sur ce sujet puisqu'elle participe à la création ou modification des lois.

VII – Questions de l'assistance : La vitesse est souvent excessive sur la route de Janas :

P. DUCHEIX propose des contrôles de vitesse.

- Transport en commun réseau Mistral : De grands bus circulent à vide en dehors des heures d'entrée et sortie scolaire ne pourrait-on pas alors les remplacer par des minibus dans ces créneaux horaires ?

J. LEON : le réseau bus dans les zones collinaires est insuffisant et ne répond pas à la demande. Elle souhaite des minibus et des appels bus.

Le réseau mistral a répondu : pas assez de mini bus et il faudrait plus de personnel.

Nous déplorons le manque de réunions sur le sujet organisé par Allo La Seyne.

Camping municipal de Janas : Ouverture à quelle date ? Règle avec le cahier des charges ? Aire de camping-car et de tentes ?

J. LEON : le camping est probablement en cours de mise aux normes selon les demandes de la Mairie. (Zones de caravanes, de tentes et de camping-cars)

Accrobranche : Que devient-il ? Le chalet a été démonté, y aura-t-il d'autres activités privées ?

J. LEON : Un repreneur est recherché, pas d'autres informations.

Fantômes du Mai et sentier de la Belle pierre : Les problèmes des fantômes du Mai de l'an passé ont-ils été bien gérés en amont. Pas de remontées négatives.

S. ARDOUIN signale n'avoir trouvé aucune vidéo sur cette dernière manifestation.

P. DUCHEIX confirme une surveillance accrue pour les Fantômes du Mai.

En revanche il a eu un saccage énorme dans la forêt par des tracteurs effectuant des coupes d'arbres. La Mairie est-elle au courant de ces dégâts ?

C'est l'ONF qui a commandé les travaux. La forêt est gérée par MTPM.

VIII – Chemin de la Croix de Palun :

S. ARDOUIN signale qu'il y a bien un panneau interdit aux plus de 3,5 T à l'entrée du chemin de la Croix de Palun mais personne n'en tient compte. Un car de tourisme Tchèque s'est retrouvé sur le chemin de la Croix de Palun pour aller sur la route de Fabrégas (problème de GPS) et a peiné pour faire demi-tour avec sa remorque. La Municipalité ne pourrait-elle pas prendre contact avec les services de GPS pour éviter ces inconvénients ? Le panneau doit être placé en hauteur pour être visible depuis une cabine de bus ou de camion mais il devrait aussi indiquer une limite de largeur des véhicules.

A. DOURVILLE : il faudrait sans doute prendre contact avec GPS ou autre organisme international. On note le positionnement des panneaux.

IX – Allée des Coucoucs :

Les propriétaires devraient être contactés pour tailler les haies et les arbres débordants sur la voie.

Pourrions-nous avoir des lavandes sur la place des transformateurs à l'entrée du domaine du Cap Sicié ?

Suite à des travaux la végétation n'a pas été remplacée.

A. DOURVILLE : vous avez plusieurs moyens de signaler ces problèmes : le conseil de quartier peut prendre en compte cette demande, le site Allô la Seyne est efficace et rapide malgré le nombre d'appels. Concernant les lavandes tout le monde souhaiterait en avoir mais ce n'est plus du ressort de la Commune mais de la Métropole. Le Conseil de quartier peut également relayer cette demande.

X – Domaine du Cap Sicié :

Demande de désherbage allée des Bouvreuils.

A. DOURVILLE : ces espaces verts sont du domaine du territoire métropolitain. La Mairie n'a que 3 jardiniers chargés des espaces communaux. Mais, à nouveau, faites vos demandes en ligne ne vous en privez pas pour la traçabilité et les relances possibles. Site de la Seyne avec onglet : démarche en ligne, puis suivre les indications (par exemple demande de carte de déchetterie, police municipale, etc), un formulaire apparait vous le remplissez et l'envoyez. Il existe aussi une aide par des jeunes, des ateliers collectifs (voir Mme COILLOT)

XI – Déchetteries :

Il n'est pas possible aux Seynois d'accéder à certaines déchetteries :

Celle des Playes est très mal indiquée, on ne trouve pas l'entrée !

A Saint Mandrier les Seynois se font refouler.

A Six Fours difficilement accessible pour les gravats.

A. DOURVILLE : tous les Métropolitains doivent pouvoir accéder à toutes les déchetteries sauf que certains maires ne jouent pas le jeu.

Le Président lève la séance et propose aux participants de partager le pot de l'amitié.

🚩 12h00 : Fin de la réunion de quartier N°3

Secrétaire de séance :
Solange ARDOUIN

Vice Président :
Adrien BISCOS

Secrétaire Générale
H. BERENGER

Président :
Jean-Claude BARDELLI

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer - M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Archives CILLSOS 2019**